

ANNEXE I
(*article 1*)

CHAPITRE I

CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE DE GRAND DIAMÈTRE SUR LE
BOULEVARD DE LA COLLINE

SECTION I

LOCALISATION

1. Les travaux effectués sont localisés dans l'emprise du boulevard de la Colline dans l'arrondissement 7 La Haute-Saint-Charles, plus précisément entre le boulevard Bastien et la rue St-Barthélémy.

SECTION II

DESCRIPTION

2. Les travaux consistent à construire une conduite d'aqueduc de 450 ou 500 mm de diamètre dans l'emprise du boulevard de la Colline, sur une distance approximative de 1250 m, entre le poste de pompage Bastien (localisé à l'angle des boul. Bastien et de la Colline) et la rue St-Barthélémy. Des travaux d'accroissement de la capacité de pompage du poste Bastien sont également prévus au projet.

SECTION III

ESTIMATION DES COÛTS

3. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° Travaux d'aqueduc :	710 000 \$
2° Réfection de surface et voirie :	320 000 \$
3° Travaux mécaniques au poste de pompage Bastien :	210 000 \$
4° Frais de contrôle de qualité :	50 000 \$
5° Divers travaux :	5 000 \$

6° Frais d'ingénierie	50 000 \$
7° Contingences et imprévus	<u>155 000 \$</u>
TOTAL :	1 500 000 \$

CHAPITRE II

GROSSISSEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC DE LA FUTURE RUE BOIVIN

SECTION I

LOCALISATION

4. Les travaux effectués sont localisés dans l'emprise de la future rue Boivin du secteur Val-Bélair de l'arrondissement 8, Laurentien. Cette emprise de rue est située à l'est de la rue Pie XI à la hauteur de la rue de l'Escarpelement.

SECTION II

DESCRIPTION

5. Les travaux consistent à remplacer la conduite d'aqueduc de 150 mm de diamètre par une conduite de 250 mm de diamètre, sur une distance de 975 m vers le nord en partant de la rue de l'Escarpelement.

SECTION III

ESTIMATION DES COÛTS

6. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° Travaux d'aqueduc:	235 000 \$
2° Frais de contrôle de qualité :	11 000 \$
3° Voirie et divers travaux :	32 000 \$
4° Honoraires professionnels :	37000 \$
5° Contingences et imprévus :	35 000 \$

TOTAL :

350 000 \$

Annexe préparée le 16 décembre 2002 par :

Michel Auger, ing.
Service de l'ingénierie